

### **LES ACTIONNAIRES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL VOTENT À 99,6 % EN FAVEUR DE LA FUSION AVEC LE GROUPE TSX POUR CRÉER LE NOUVEAU GROUPE TMX**

**Montréal (Québec), le 13 février 2008** – Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) (TSX: MXX) a annoncé que ses actionnaires, réunis aujourd'hui en assemblée générale extraordinaire, ont approuvé la proposition de fusion avec le Groupe TSX Inc. en vue de créer le Groupe TMX Inc.

La fusion devait être approuvée par au moins 66 2/3 % des voix exprimées par les actionnaires de la Bourse présents en personne ou représentés par fondé de pouvoir à l'assemblée. Les actionnaires ont voté en faveur de cette fusion à hauteur de 99,6 %.

Il s'agit d'une étape essentielle dans le processus de fusion et vers la création du nouveau Groupe TMX Inc. Le vote démontre l'appui important qu'a reçu la transaction de la part des actionnaires de la Bourse.

Le 31 janvier 2008, la Bourse a déposé une demande de modification de sa reconnaissance auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité). Cette demande comportait des engagements écrits du Groupe TSX Inc. réaffirmant notamment que :

- La Bourse continuera à être la bourse nationale canadienne de négociation de tous les instruments dérivés et produits connexes;
- Le siège social et le bureau de direction de la Bourse ainsi que ceux de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) demeureront à Montréal;
- Les activités de la Bourse continueront d'être exercées et de prendre de l'expansion à Montréal;
- L'Autorité demeurera l'autorité principale à l'égard des activités de la Bourse et de la CDCC et encadrera le développement futur du marché des dérivés à Montréal;
- Toute proposition de changement de contrôle sur plus de 10% des actions de la Bourse sera assujettie à l'approbation préalable de l'Autorité;
- Le Groupe TMX Inc. demeurera assujetti à une limite de 10 % relative à la propriété, et toute modification de cette limite devra être approuvée préalablement par l'Autorité et par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Depuis le 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 3 mars 2008, toute personne désirant soumettre des commentaires par écrit, dans le cadre du processus de consultation publique de l'Autorité, aura l'opportunité, si les disponibilités le permettent, de s'exprimer les 26 et 27 mars 2008, lors de la tenue d'audiences publiques.

## **À propos de Bourse de Montréal Inc.**

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne de produits dérivés. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA<sup>®</sup>. Les autres intérêts de la Bourse de Montréal comprennent la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont la Bourse gère les opérations techniques, le Marché canadien de ressources (CAREX), une nouvelle entreprise créée avec NYMEX dédiée au marché énergétique canadien et le Marché climatique de Montréal (MCeX) créé avec la Chicago Climate Exchange<sup>®</sup> vise à établir le premier marché public canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca).